



Swaelen & Co - bedrijfsrevisoren

Burgerlijke besloten vennootschap met beperkte aansprakelijkheid

Eiermarkt 23
2000 Antwerpen

Tel. 03 - 227 30 55
Fax 03 - 227 34 92
BTW BE 448.919.958
RBV Antwerpen 1023
Bank : 551-4023900-21

Rapport concernant :

COPIE
PARLEMENT EUROPEEN - GROUPE TECHNIQUE
DES DEPUTES INDEPENDANTS.

Rapport du reviseur d'entreprises au Bureau du Groupe
concernant le poste 3701 du budget du Parlement
Européen 2001/1 :

- le bilan au 2 octobre 2001
- l'état des recettes et dépenses de la période 1 janvier
2001 - 2 octobre 2001.

RAPPORT DU REVISEUR D'ENTREPRISES AU BUREAU DU GROUPE
TECHNIQUE DES DEPUTES INDEPENDANTS AU PARLEMENT EUROPEEN
CONCERNANT LE POSTE 3701 DU PARLEMENT EUROPEEN :

LE BILAN AU 2 OCTOBRE 2001 ET L'ETAT DES RECETTES ET DES
DEPENSES DE LA PERIODE 1 JANVIER 2001 - 2 OCTOBRE 2001.

Mesdames, messieurs,

A votre demande nous avons contrôlé votre rapport sur l'utilisations des crédits du budget 3701 du Parlement Européen.

Le bilan au 2 octobre 2001 et l'état des recettes et dépenses de la période 1 janvier 2001 - 2 octobre 2001 sont ajoutés à notre rapport.

Suite à la décision du Tribunal de première instance qui dans son audience publique à Luxembourg le 2 octobre 2001 a confirmé l'inexistence du Groupe Technique des Députés Indépendants, le Groupe Technique des Députés Indépendants a été dissous à la date du 2 octobre 2001. Conformément à la réglementation régissant l'utilisation des crédits du poste budgétaire 3701 votre groupe a établi des états financiers à la date de la dissolution du groupe.

Nous avons effectué nos travaux de contrôle conformément aux normes générales de révision, établies par l'Institut des Reviseurs d'Entreprises Belge et nous avons procédé à toutes les vérifications et à toutes les procédures de révision jugées nécessaires dans les circonstances.

Au cours de nos contrôles, nous avons procédé à la vérification de la conformité des dépenses et des recettes avec la Règlementation du Bureau du 1 février 2001, portant modalités d'utilisations des crédits prévus au poste 3701 du budget du Parlement Européen et visant les dépenses de secrétariat et les dépenses administratives et de fonctionnement des groupes politiques ainsi que les dépenses liées aux activités politiques et d'information menées par les groupes politiques dans le cadre des activités politiques de l'Union européenne.

A cette fin nous avons vérifié conformément à l'article 2.6.3. de la Règlementation du Bureau que:

1. la dépense a été imputée au poste budgétaire adéquat du groupe;
2. les crédits sont disponibles;
3. la dépense est valable et se conforme aux dispositions pertinentes et notamment au budget du groupe et à la présente réglementation;
4. les principes de saine gestion financière sont appliqués;
5. l'ordre de paiement est étayé par les documents originaux.

Nous avons obtenu toutes les informations et explications qui, à notre avis, étaient indispensables à la bonne exécution de notre mandat.

Le soussigné Swaelen & C° - Reviseur d'Entreprises, ayant son bureau à Anvers, Eiermarkt 23, déclare qu'au sujet de la totalité des états financiers de la période 1 janvier 2001 - 2 octobre 2001, dont les totaux du bilan du groupe se montent à 1.412.505,60 EUR et dont l'état des recettes et des dépenses se termine avec un report de 51.435,69 EUR (recettes 1.140.891,49 EUR, dépenses 1.089.455,80 EUR), et en vertu de la réglementation ci-dessus, ce qui suit:

a) en ce qui concerne les critères que nous avons examinés, nous n'avons pas eu connaissance d'opérations conclues ou des procédures suivies en violation de la réglementation du Bureau du 1 février 2001.

b) les états financiers ont été contrôlés conformément aux normes générales de révision, établies par l'Institut des Reviseurs d'Entreprises Belge.

c) la comptabilité pour la période du 1 janvier 2001 au 2 octobre 2001 a été tenue par le Groupe Technique des Députés Indépendants en conformité avec le plan comptable prévu dans la Réglementation du Bureau du 1 février 2001.

d) le Groupe a respecté la Réglementation financière interne du groupe du 14 février 2001.

e) l'apurement de certaines dettes et créances vis à vis de tiers s'est effectué avec beaucoup de retard, notamment pour celles qui relèvent de la délégation des Droites Européennes. Un suivi plus régulier de ces montants aurait dû être mis en place.

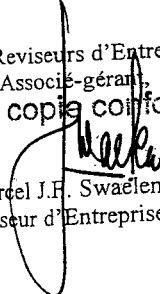
f) le bilan au 2 octobre 2001 et l'état des recettes et des dépenses de la période 1 janvier 2001 au 2 octobre 2001 présentent une image fidèle de la situation financière et des recettes et des dépenses. Il y a lieu de signaler que les engagements pris par le Groupe antérieurement au 2 octobre 2001 mais exécutés après cette date ont été inclus dans l'état des recettes et dépenses de la période 1 janvier 2001 au 2 octobre 2001. Ces engagements ont influencés le résultat de manière négative d'un montant de 347.185,90 EUR.

Nous avons terminé nos travaux de contrôle le 7 janvier 2002.

Annexes:

- le bilan au 2 octobre 2001;
- l'état des recettes et des dépenses de la période 1 janvier 2001 au 2 octobre 2001;
- annexes I, II et III.

Swaelen & C° - Reviseurs d'Entreprises, sprl.p.
L'Associé-gérant,
pour copie conforme


Marcel J.F. Swaelen,
Reviseur d'Entreprises.

GROUPE T.D.I. - BUDGET 3701
BILAN AU 2 OCTOBRE 2001

ACTIF	en EUR	en EUR
<u>Créances</u>		<u>38.880,48</u>
Avances sur missions	19.251,45	
Autres créances	19.629,03	
<u>Liquidités</u>		<u>1.373.625,12 *</u>
 TOTAL DE L'ACTIF		 1.412.505,60
 PASSIF		
<u>Résultat reporté</u>		<u>782.037,62</u>
Résultat de l'exercice précédent	730.601,93	
Résultat de l'exercice	51.435,69	
 Dettes		 <u>630.467,98 **</u>
Dettes vers tiers	630.467,98	
 TOTAL DU PASSIF		 1.412.505,60

* : Un montant de 811 957,69 EUR restant disponible a été versé sur le compte du PE :
769 440,72 EUR ont été versés le 3/1/02 ; 42 516,97 EUR ont été versés le 7/01/02.

** : sur ces 630 467,98 EUR, un montant de 561 415,96 EUR a été payé après le 2/10/01.
Au 7/01/02 un montant de 69 052,02 EUR reste à payer (cf annexe III).

GROUPE T.D.I. - BUDGET 3701
ETAT DES DEPENSES ET RECETTES
DU 01.01.2001 - 02.10.2001

RECETTES	en EUR	en EUR
Subvention du PE	1.108.603,00	
Autres ressources du PE	502,75	
Intérêts bancaires	20.466,64	
Bénéfices de change	301,36	
Divers	9.933,44	
Remboursement de TVA	1.033,79	
Différence de change	13,95	
Autres produits exceptionnels	36,56	

TOTAL DES RECETTES

1.140.891,49

DEPENSES	en EUR	en EUR
Agents du groupe dans les 3 lieux	82.575,13	
ACP, commissions et délégations	5.667,75	
Autres missions	16.603,39	
Salaires et charges, honoraires	49.400,75	
Formation professionnelle du PE	2.722,79	
Equip. informatique	19.899,17	
Equip. entret. telecom, mach	2.556,67	
Papeterie, fournitures de bureau	14.410,19	
Affranch. et telecommunications	29.361,29	
Frais d'impressions et de reprod.	16.270,04	
Frais de loyer de bureau	89.073,11	
Journaux, agences presse, livres	11.379,48	
Etudes et recherches	96.551,75	
Bases de données	2.370,28	
Frais juridiques	98.430,01	
Frais de comptabilité	83.797,51	
Charges financières	2.840,74	
Autres dépenses de fonctionnement	1.958,95	
Réunions de groupe	17.822,50	
Autres réunions et conférences	171.881,16	
Frais de représentation	30.908,90	
Invités	20.897,28	
Affiches, tracts et brochures	16.526,76	
Insertions publicitaires	96.398,81	
Matériel de publicité	14.538,27	
Site internet	1.000,00	
Visites aux institutions	3.464,29	
Sondages d'opinion	1.032,91	
Frais de missions	1.070,36	
Subventions	88.045,56	

TOTAL DES DEPENSES

1.089.455,80

RESULTAT DE L'EXERCICE

51.435,69

ANNEXE I

Détail des missions avancées par le groupe TDI à son personnel
lors des sessions d'octobre I et II et de novembre 2001

Bénéficiaires	Sessions*			Montant Total en EUROS
	Octobre I	Octobre II	Novembre	
Paolo Atzori	387,21	562,53	650,47	1.600,21
Mario-Cécile Bernard	233,26	650,47	526,52	1.410,25
Olivier Destouches	213,91	421,52	402,31	1.037,74
Koen Dillen	495,79	867,63	867,63	2.231,05
Valeria Ghilardi	333,46	698,57	698,57	1.730,60
Emmanuel Grégoire	325,24	650,47	650,47	1.626,18
Michel Hubault	279,05	316,49	370,75	966,29
Tania Laikauf	333,46	636,60	636,60	1.606,66
Ottavio Marzocchi	272,18			272,18
Isabella Marzullo			650,47	650,47
Giorgio Mussa		636,60	636,60	1.273,20
Olivia Ratti	247,89	495,79	495,79	1.239,47
Catherine Salagnac	342,09	370,75	529,00	1.241,84
Silvia Spataro	247,89	495,79	495,79	1.239,47
Rosalia Russo (aux.)	249,66	462,76		712,42
Agences de voyages	413,42			413,42
TOTAL	4.374,51	7.265,97	7.610,97	19.251,45

* comptabilisées sur le poste 41699 avances sur missions

ANNEXE II

Détails des créances restant ouvertes à la date du 7/01/02

Par poste comptable		Créances en EUR	
		ouvertes au 2/10/01	restant ouvertes
400	TOUS LES CLIENTS	-73,44	0,00
4040/0	CREANCES SUR M. BIGLIARDO	10.264,32	9.947,02
4160/0	CREANCES SUR TIERS (VB)	2.433,02	2.433,02
4160/1	CREANCES SUR M. Le Pen	568,02	568,02
4160/3	CREANCE SUR Front National	1.850,82	1.057,31
4990/)	EN ATTENTE D'IMPUTATION	4.586,29	5.063,59
	<u>dont créances sur :</u> Front National		4.065,11
	Front National		185,23
	Front National		477,30
	M. Bigliardo		98,59
	Vlaams Blok		193,98
	Vlaams Blok		43,38
Total		19.629,03	19.068,96

Liste des fournisseurs dont les factures restent à recevoir et/ou à payer à la date du 7/10/02

Fournisseurs	de l'année 2001										Reportés de :		Total en EUR
	MSE	VB	FN	FFT	NPSI	LN	LB	2000-3707	2000-3708				
Belacom								25,24		25,24			
Buonaut	983,66							-1.852,52		-868,86			
CIT				3.313,58						-722,44			
Divers	-204,51							-360,06		-584,57			
K. Dillen		2.001,43						-1.206,30		795,13			
Droits européennes *													
Edition Godéroy de Bouillon								-47.000,31	-23.012,99	-70.013,30			
Europa			38,10							38,10			
France Telecom			1.493,51					-605,79		887,72			
van Haute								-607,23		-607,23			
Guilbert								-388,70		-388,70			
Kiosque Spinelli			488,78							488,78			
Lechal								-166,58		-166,58			
Lojodice Avocat								8,23		8,23			
Mandator	60,26							128,25		126,25			
Mania										60,26			
Minolia								-1.291,14		-1.291,14			
Missions assistants flamands								-73,75		-73,75			
Montano	918,38							1.239,46		1.239,46			
La Poste		42,14	418,64					-278,58		639,80			
Quaglia								-42,14		418,64			
Restaurants								21,98		21,98			
SCI Hugo	-3.208,54							-636,66		-3.805,93			
Secap								-887,73		-887,73			
Sematec			843,61					-8,93		834,68			
Telecom	-37,18							-37,18		-74,36			
TIM	96,58									96,58			
Trésor Public	108,45									108,45			
Tromboscope			78,98							78,98			
Vanderborre										-184,93			
VIC	-24,79									-24,79			
VIC/Blesda	1.800,00	1.000,00						-1.700,00		100,00			
Wagner										1.000,00			
de Zutter M.			2.734,94							2.734,94			
Arondis ordinateur										718,87			
Total	492,31	3.043,57	5.874,89	3.313,58	0,00	-282,50	-3.498,51	-65.003,59	-23.012,99	-69.052,02			

* Ces montants correspondent à des avances effectuées par l'Association des Droites européennes au profit du groupe TDI lors de la mise en place du Groupe

ANNEXE AU RAPPORT DU REVISEUR SWAELEN ET CO
CONCERNANT LE POSTE 3701
BUDGET DU GROUPE TDI 2001

- Etat de dépenses et recettes du 1 janvier 2002 au 30 juin 2003
- Bilan au 30 juin 2003

<p style="text-align: center;">GROUPE T.D.I. - BUDGET 3701 BILAN AU 30 JUIN 2003 (Préparé par les services administratifs du Parlement européen)</p>

ACTIF	en EUR	en EUR
Créances		5.256,99
Liquidités		843.978,21
TOTAL DE L'ACTIF		849.235,20
PASSIF		
Résultat reporté		849.235,20
Résultat de l'exercice précédent	782.037,62	
Résultat de l'exercice	67.197,58	
TOTAL DU PASSIF		849.235,20

<p>GROUPE TDI - BUDGET 3701 ETAT DES DEPENSES ET RECETTES DU 01.01.2002 - 30.06.2003 (Décompte préparé par les services administratifs du Parlement européen)</p>
--

RECETTES

Députés (remboursement frais non acceptés)	15.440,46
Personnel (remboursement frais de mission)	2.103,14
Intérêts bancaires	1.494,49
Divers	70.313,10
TOTAL RECETTES	89.351,19

DEPENSES

Papeterie, fournitures de bureau	6.492,85
Agents du groupe dans les trois lieux	1.651,96
Frais de missions	1.613,57
Frais juridiques	4.573,48
Affranch. et telecommunications	2.638,56
Frais de loyer de bureau	-887,73
Frais d'impression et de reproduction	1.536,30
Etudes et recherches	640,00
Invités	171,07
Equipement informatique	1.842,18
Charges financières	134,48
Autres dépenses de fonctionnement	1.206,05
Frais de représentation	569,15
Différence	-28,31
TOTAL DES DEPENSES	22.153,61

RESULTAT DE L'EXERCICE	67.197,58
-------------------------------	------------------